



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE EULALIE DE CERNON

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 16 avril à 19 heures 00 minutes.

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Thierry CADENET, Maire.

Etaient présents : M. Thierry CADENET, Mme Hélène CROLY-LABOURDETTE, Mme Brigitte CROS, M. Yoann FORESTIER, M. Victorien GENIEZ, Mme Célia GLANDIERES, M. Pierre LOGEAY, M. Maxime NUCCIO, Mme Pascale POUUNET, M. Philippe VIALA.

Absente ayant donné procuration : Mme Emilie HERAIL à M. Thierry CADENET.

Secrétaire de séance : Mme Célia GLANDIERES a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Nombres de conseillers en exercice : 11 - Présents : 10 - Votants : 11.

OBJET : Délégué au Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron (SIEDA) - N°46/2026.

Suite à une erreur matérielle, il convient de rectifier la délibération n°19_2026, relative à la désignation d'un délégué au sein du SIEDA. Ouï cet exposé, le conseil municipal à l'unanimité désigne :

M. Thierry CADENET comme délégué titulaire auprès du SIEDA et dont les données personnelles sont les suivantes :

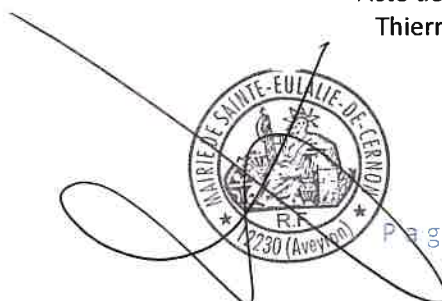
- Adresse personnelle : 6, Place du Sacré Cœur 12230 Sainte-Eulalie-de-Cernon
- Date de naissance : 28/04/1968
- Email : thierry.cadenet@gmail.com
- Profession : chef d'entreprise

M. Yoann FORESTIER comme délégué suppléant et dont les données personnelles sont les suivantes :

- Adresse personnelle : 14, rue de Larjalas 12230 Sainte-Eulalie-de-Cernon
- Date de naissance : 16/12/1976
- Email : yoannforestier@outlook.fr
- Profession : Agriculteur

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents

Le Maire,
Acte dématérialisé
Thierry CADENET



Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 04/05/2026
- et la publication ou notification le 04/05/2026

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse (68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07) dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>. »